

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 37 (2007)
Heft: 2

Rubrik: Roby et Fanny

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFO SENIORS

Attention aux fausses bonnes affaires!

Toutes les «factures» ne doivent pas être payées;
toutes les offres «avantageuses» ne doivent pas être *acceptées!*

Bien que légales, certaines pratiques de vente sont discutables en regard de l'éthique commerciale. Or, elles ont tendance à se développer au fil des années sous la forme de courriers publicitaires et d'offres téléphoniques à notre domicile.

Un premier piège est celui des offres d'achats ou de participation à des concours qui parviennent dans nos boîtes

aux lettres. Elles sont parfois présentées de telle manière qu'on risque de les confondre avec une facture. Un brin d'inattention suffit pour inclure dans les paiements du mois des dépenses qui n'ont aucun caractère obligatoire. Il importe donc de vérifier si l'on a bel et bien passé commande de ce qui nous est «facturé» avant de payer.

suite qu'il s'agit d'une offre commerciale mais évoque la participation à un concours ou à un sondage. Parfois, un message informe la personne contactée que l'appel est enregistré: cela signifie qu'un accord exprimé par téléphone peut avoir valeur de contrat.

Face à cela, la recommandation est simple: il s'agit de dire systématiquement à son interlocuteur que l'on ne prend aucun engagement par téléphone. En cas d'insistance de la part de l'appelant, il ne faut pas hésiter à dire, calmement et poliment: «Je vais devoir mettre un terme à notre discussion, au revoir Madame/Monsieur», puis à reposer le combiné.

En règle générale, les meilleures conditions d'achat ou de souscription sont offertes dans les commerces ou les sociétés de services. Le fait de soumettre une proposition commerciale à domicile, sans que le client en ait fait préalablement la de-

mande et implique une décision immédiate de sa part, représente une démarche intrusive qui repose sur les capacités de persuasion du vendeur. Il est rare que cette pratique représente une «bonne affaire» pour le client car, le plus souvent, soit l'objet acheté sera plus cher qu'ailleurs, soit il sera «bon marché» mais lié à de futures sollicitations d'achat nettement moins avantageuses.

DÉMARCHE INTRUSIVE

Second piège, celui des offres de biens de consommation, de services ou d'assurances proposées par téléphone. En dépit de la politesse rassurante ou de l'entrain stimulant manifesté par les appelants, ces pratiques sont parfois proches du harcèlement car elles incitent la personne appelée à prendre une décision immédiatement alors que celle-ci doit être prise après réflexion. Souvent, l'appelant n'indique pas tout de

INFO SENIORS

0848 813 813

du lundi au vendredi
Vaud: de 8 h 15 à 12 h
et de 14 h à 17 h
Genève: de 8 h 30 à 12 h

Fribourg, Jura, Neuchâtel,
Valais, voir adresses page 37.

Egalement *Généralions*
Rue des Fontenailles 16
1007 Lausanne

A LIRE

La brochure *Sécurité des 50+* propose encore bien d'autres conseils face aux risques d'abus ou de vols, à son domicile ou hors de chez soi. Elle peut être obtenue auprès de: Prévention suisse de la criminalité SKP PSC – Case postale 2073 – 2001 Neuchâtel (internet: www.prevention-criminalite.ch)

ROBY ET FANNY

PAR PÉCUB

